

Question 2 : Comment rendre compte de la mobilité sociale ?

Objectifs :

- Distinguer et illustrer les différents types de mobilité (intergénérationnelle, géographique, professionnelle).
- Lire une table de mobilité et distinguer table de recrutement et table de destinée.
- Expliquer l'intérêt et les limites de la mesure de la mobilité intergénérationnelle (table de mobilité).
- Distinguer la mobilité observée et la fluidité sociale, ainsi que leur mesure respective.
- Distinguer les situations de déclassement et le paradoxe d'Anderson.
- Expliquer qu'il existe de la mobilité verticale (ascendante et descendante) et horizontale.
- Expliquer le rôle de l'évolution de la structure socioprofessionnelle dans la mobilité sociale.
- Expliquer le rôle de la famille et de l'école dans la mobilité sociale.
- Expliquer le rôle de la famille et de l'école dans la reproduction sociale.

Notions à connaître :

Acquis de première : **groupe d'appartenance, groupe de référence, socialisation anticipatrice, capital social**

- position sociale
- origine sociale (sens enquête FQP)
- **mobilité intergénérationnelles**
- **mobilité intragénérationnelles**
- mobilité sociale
- reproduction sociale
- mobilité horizontale / verticale
- mobilité ascendante / descendante
- **mobilité observée**
- mobilité structurelle
- mobilité nette
- **fluidité sociale**
- **déclassement**
- **paradoxe d'Anderson**
- origine sociale (sens enquête ministère éducation nationale)
- **capital culturel**
- homogamie sociale

Sensibilisation :



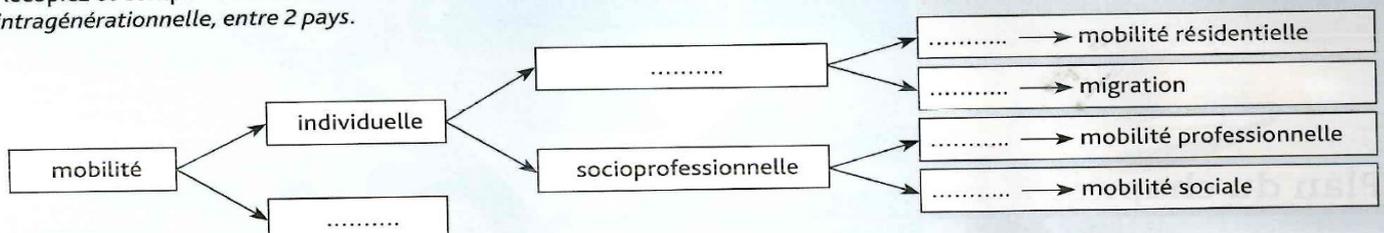
I] Qu'est-ce que la mobilité sociale et comment la mesurer ?

A) Les différentes formes de mobilité.

1. Il faut distinguer la mobilité géographique et professionnelle de la mobilité sociale.
2. Les différents types de mobilité sociale.

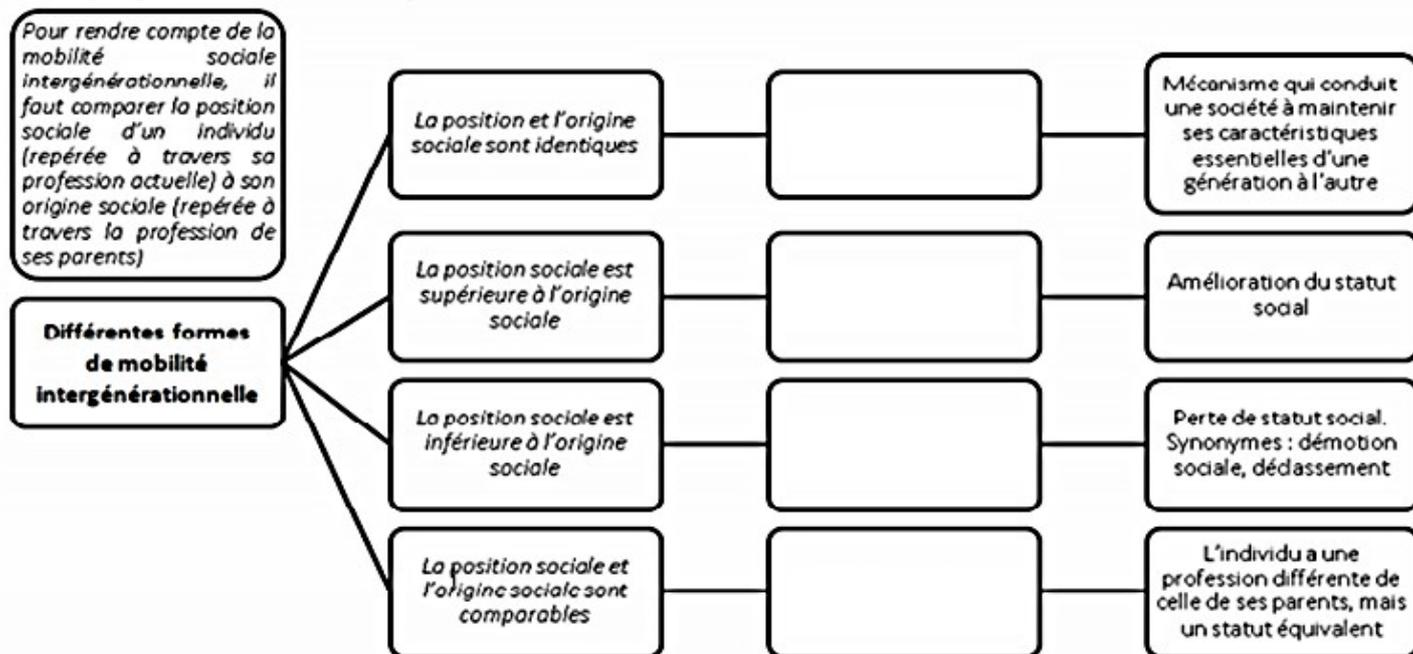
Exercice d'auto-bilan 1 :

1. Recopiez et complétez le schéma avec les termes suivants : géographique, dans un pays, intergénérationnelle, collective, intragénérationnelle, entre 2 pays.



2. Marc est régleur (ouvrier qualifié) dans une PME qui produit des imprimantes à Orléans. Quel type de mobilité connaît-il dans les cas suivants ? a. Il trouve un poste d'ouvrier qualifié dans une entreprise qui produit des photocopieurs à Orléans. b. Il déménage à Montréal pour suivre son épouse. c. Il est promu contremaître par son supérieur. d. Son père était cadre. e. Les syndicats obtiennent que les régleurs soient reconnus comme techniciens. f. Son entreprise le mute dans son usine de Bordeaux.

Exercice d'auto-bilan 2 : complétez le schéma donné avec les mots suivants :
mobilité sociale ascendante ; mobilité sociale horizontale ; reproduction sociale ; mobilité sociale descendante.



B) La mesure de la mobilité sociale : les tables de mobilité.

1. Les tables de mobilité brutes.

Une table de mobilité est un tableau à double-entrée avec en ligne les positions sociales (catégories socioprofessionnelles des enfants) et en colonne les origines sociales (catégories socioprofessionnelles des parents). C'est la convention la plus largement adoptée mais certains travaux inversent les lignes et les colonnes.

La table de mobilité rend compte, en valeur absolue, de deux choses :

- la ligne donne la « destinée » : là où se situent les enfants dont le père à telle position sociale (à la sortie des études des fils). Elle répond à la question : que deviennent les enfants de ?

Par exemple : où vont les enfants de cadres / où vont les enfants d'employés.

- la colonne donne le recrutement de la catégorie. Elle répond à la question : de quelle origine sont issus les fils qui sont ?

Par exemple : d'où proviennent les cadres actuels, d'où proviennent les employés actuels.

Document 1 : table de mobilité sociale brute de 2003

PCS du fils \ PCS du père	Agriculteur	Artisan	Cadre, Prof int sup	Prof intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	252	72	105	190	98	426	1 143 (16 %)
Artisan	6	182	189	205	79	210	870 (12%)
Cadre, Prof int Sup	2	37	310	152	37	52	591 (8%)
Prof intermédiaire	2	60	266	263	73	135	800 (11%)
Employé	3	43	144	179	108	169	644 (9%)
Ouvrier	20	225	304	701	375	1 373	2 998 (43%)
Ensemble	285 (4%)	619 (19%)	1 317 (19%)	1 690 (24%)	770 (11 %)	2 364 (34%)	7 045 (100%)

INSEE, enquête Formation et qualification professionnelle (FQP), 2003

1) Proposez une lecture des chiffres entourés.

2) Que représente la ligne « ensemble » ? La colonne « ensemble » ?

- 3) Rappelez ce qu'est la reproduction sociale en donnant des exemples.
- 4) Quelles sont les cases où il y a reproduction sociale ?
- 5) Calculez le nombre total d'individus qui connaissent une situation de reproduction sociale entre les générations (= additionnez les effectifs des cases diagonales).
- 6) A partir de ce résultat, calculez la part qu'ils représentent dans le total des enquêtés.
- 7) A partir de la question question 6, déduisez-en la part des mobiles dans cette génération.
- 8) Donnez un exemple chiffré de mobilité sociale ascendante.
- 9) Donnez un exemple chiffré de mobilité sociale descendante.

2. Les tables de destinées.

La table de destinée et de recrutement qui suivent ont été construites à partir des enquêtes Emploi de 2010 à 2014 et sont conformes à l'approche classique de construction des tables de mobilité. Elles fournissent des données statistiques récentes sur la mobilité intergénérationnelle brute des actifs (hommes et femmes) nés entre 1955 et 1979 et donc âgés de 35 à 59 ans en 2014.

<http://ses.ens-lyon.fr/ressources/stats-a-la-une/la-mobilite-intergenerationnelle-des-actifs-au-debut-des-annees-2010>

Document 2 : table de destinée de 2010-2014.

Table de mobilité (destinées) : Catégorie socioprofessionnelle de l'enquêté-e selon celle de son père

PCS de l'enquêté-e \ PCS du père	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Agriculteurs	17	6	10	17	25	25	100
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1	14	19	24	26	16	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1	7	41	28	17	7	100
Professions intermédiaires	0	6	24	32	24	13	100
Employés	1	5	15	26	34	19	100
Ouvriers	1	6	8	20	34	32	100
Ensemble	2	7	17	24	28	22	100

Source : Enquêtes Emploi 2010-2014 (Insee) - Champ : Actifs nés entre 1955 et 1979

- 10) Que représente la diagonale ? La ligne « ensemble » ?
- 11) Que sont devenus les fils et les filles d'ouvriers ?
- 12) Que sont devenus les fils et filles de cadres ?

3. Les tables de recrutement (ou origines).

Document 3 : table de recrutement de 2010-2014.

Table de mobilité (origines) : Origine de l'enquêté-e selon sa catégorie socioprofessionnelle actuelle d'appartenance

PCS de l'enquêté-e \ PCS du père	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Agriculteurs	72	8	5	7	8	10	9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5	27	15	13	12	10	13
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4	12	30	15	8	4	13
Professions intermédiaires	3	12	21	20	12	9	14
Employés	3	8	9	11	12	9	10
Ouvriers	13	33	19	34	48	58	41
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enquêtes Emploi 2010-2014 (Insee) - Champ : Actifs nés entre 1955 et 1979

- 13) Que représente la diagonale ?
- 14) Que représente la dernière colonne ?
- 15) En 2010-2014, quelle est l'origine sociale des ouvriers ?
- 16) En 2010-2014, quelle est l'origine sociale des cadres ?

Rappel de lecture :

	Table de destinée	Table de recrutement
Elle permet de répondre à la question :	Que deviennent les "fils de..." ?	De quelle origine sont issus les fils qui sont... ?
Exemple (table de 2010-2014)	Quelle est la destinée des fils et filles d'agriculteurs ?	Quel est le recrutement des fils et filles d'agriculteurs ?
Lecture :	<p>Sur 100 fils et filles d'agriculteurs en 2010-2014, 17 sont devenus eux-mêmes agriculteurs, 10 cadres, 25 sont devenus employés et 25 sont devenus ouvriers.</p> <p>Autre formulation : 17 % des fils et filles d'agriculteurs sont devenus agriculteurs, 10 % sont devenus cadres, 25 % sont devenus employés et 25 % sont devenus ouvriers.</p>	<p>Sur 100 agriculteurs et agricultrices en 2010-2014, 72 ont un père qui était agriculteur, 8 ont un père qui était employés et 7 sont fils d'ouvriers.</p> <p>Autre formulation : 72 % des agriculteurs et agricultrices sont issus d'un père agriculteur, 8 % sont fils ou filles d'employés et 7 % sont fils ou filles d'ouvrier.</p>

C) Apports et limites des tables de mobilité.

Document 4 : les limites des tables de mobilité

A la suite de Louis Maurin, Dominique Merllié et Jean Prévot, on peut émettre plusieurs critiques à l'encontre des tables de mobilité :

D'abord, mesurer l'évolution de la mobilité sociale n'est pas une mince affaire. L'INSEE commence par évaluer globalement le nombre de personnes qui ont changé de catégorie sociale entre deux années données. Ces mesures dépendent beaucoup des catégories : en effet, plus on découpe la société de façon précise, plus on observe de mouvements. La réalité même de ces catégories se modifie : une grande partie des cadres supérieurs de 2010 n'ont pas le même prestige social que ceux des années 1960.

Ensuite, le passage du métier de garagiste à celui de boulanger, qui implique une rupture professionnelle forte, n'est pas analysé comme mobilité « sociale » ou « professionnelle » selon le code des CSP qui les regroupe comme activités artisanales. A l'inverse, le passage de mécanicien automobile (salaire) à celui de garagiste (à son compte), qui correspond au même métier avec des conditions d'exercice différentes, est enregistré comme mobilité d'ouvrier à artisan.

En outre, pour obtenir une mesure fiable, il ne faut pas prendre en compte les plus jeunes car leur situation n'est pas figée : ils peuvent progresser dans la hiérarchie sociale. Inversement, si l'on prend les plus âgés, on mesure pour une bonne part ce qui se passait il y a des dizaines d'années. Peu éclairant pour comprendre les évolutions actuelles. [...]

Enfin, l'INSEE isole le plus souvent la situation des 40-59 ans et étudie seulement la mobilité masculine. Les femmes sont écartées des études de mobilité sociale du fait de la très forte élévation des taux d'activité féminins, qui rend difficile toute comparaison avec les générations précédentes.

A. Combes (dir), *Manuel de Sciences économiques et sociales*, Magnard, 2012

- 17) Expliquez la phrase soulignée
- 18) Pourquoi les limites de l'outil PCS remettent-ils en cause la pertinence des tables de mobilité ?
- 19) Pourquoi étudie-t-on les personnes âgées de 40 à 59 ans et quel problème cela pose-t-il ?
- 20) Pourquoi peut-on dire que les tables de mobilité n'étudient que la moitié de la population ?

II] La société française est-elle mobile ?

A) La mobilité sociale augmente-t-elle ?

1. Il faut distinguer mobilité sociale observée et fluidité sociale (mobilité relative).

Document 5 : mobilité structurelle et mobilité nette ; mobilité observée et fluidité sociale.

Parler de mobilité sociale implique naturellement d'observer des déplacements d'individus vers le haut ou le bas de l'espace social entraînant un changement de statut social. Mais il existe plusieurs rapports sous lesquels cette mobilité peut être évaluée. La façon la plus courante et la plus connue de mesurer la mobilité sociale est de comparer la position acquise par les enfants à celle qu'occupaient leurs parents, ce que l'on appelle la mobilité intergénérationnelle. Suivant cette mesure, on distingue une mobilité structurelle, qui serait due aux seules transformations de la structure sociale, et une mobilité nette, qui relève des seuls parcours individuels. Progrès de l'analyse statistique aidant, cette distinction tend néanmoins à être supplantée par l'opposition entre l'analyse de la mobilité observée (mobilité structurelle + mobilité nette), qui mesure le nombre d'individus en mobilité, et l'analyse de la fluidité sociale, c'est-à-dire des chances respectives des membres de différents groupes sociaux d'atteindre tel ou tel statut (avec des résultats du type « un fils d'ouvrier a x fois plus de chance qu'un fils de cadre de devenir ouvrier »).

Xavier Molénat, « La mobilité sociale en panne », *Sciences humaines et sociales*, n° 209, 2009

21) Quelle est la différence entre mobilité structurelle et mobilité nette ?

22) Quelle est la différence entre mobilité observée et fluidité sociale ?

Lecture des odds ratio ou rapport des chances relatives.

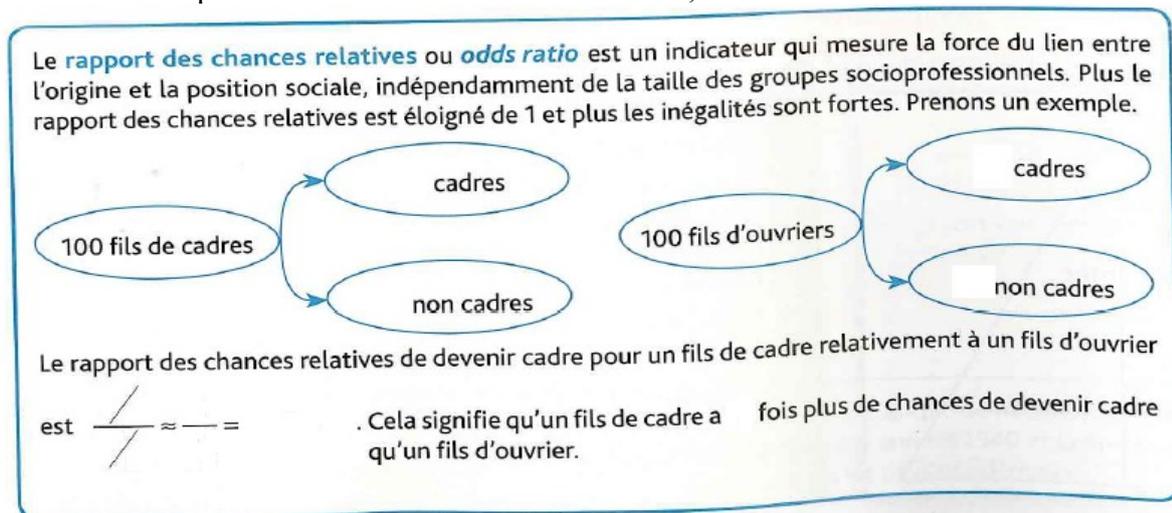
On fait le rapport entre, d'une part, la probabilité (« chance ») pour un fils de cadre de devenir cadre plutôt que de devenir autre chose que cadre et d'autre part, la probabilité (« chance ») pour un fils d'employé de devenir cadre plutôt que de devenir autre chose que cadre.

Cela signifie qu'un fils de cadre a x fois plus de chance de devenir cadre qu'un fils d'employé n'a de chance de devenir cadre lui-même.

Plus le résultat est proche de 1 plus cela signifie que les chances relatives sont égales.

Exercice d'application : A partir du document 2 : table de destinée de 2010-2014.

23) Calculez le rapport des chances relatives des enfants de cadre de devenir cadre qu'un enfant d'ouvrier n'a de probabilité de devenir cadre lui-même, en vous aidant du tableau.



24) Calculez le rapport des chances relatives des enfants de cadre de devenir cadre qu'un enfant d'employé n'a de probabilité de devenir cadre lui-même.

25) Calculez le rapport des chances relatives des enfants de cadre de devenir cadre qu'un enfant de profession intermédiaire n'a de probabilité de devenir cadre lui-même.

26) Calculez le rapport des chances relatives des enfants d'ouvrier de devenir ouvrier qu'un enfant de cadre n'a de probabilité de devenir ouvrier lui-même.

Faire le point : associez chaque notion sociologique avec la méthode statistique qui lui correspond. mobilité observée, rapport des chances relatives, fluidité sociale, taux de mobilité

Notion sociologique	Méthode statistique

2. L'évolution de la mobilité sociale et de la fluidité sociale.

Document 6 : mobilité sociale structurelle et nette en 1953, 1977, 1993 et 2003.

	1953	1977	1993	2003
Proportion d'hommes ayant une position sociale similaire de celle de leur père (reproduction sociale)	69	43	35	35
Proportion d'hommes ayant une position sociale différente de celle de leur père (mobilité observée)	31	57	65	65
Dont Mobilité dite structurelle	8	20	22	25
Dont Mobilité dite nette	23	37	43	40

Champ : Hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans pour l'année 1953, 1977, 1993 et 2003.

Insee, enquêtes FQP 1953, 1977, 1993 et 2003

27) Comment a évolué la mobilité observée depuis 1953 ?

28) Comment évolue la mobilité structurelle entre 1953 et 1977, et entre 1997 et 2003 ?

29) En 1953, quelle est la part de la mobilité structurelle dans la mobilité observée ? Et de la mobilité nette ?

30) Faites les mêmes calculs pour 1977 et 2003.

Document 7 : l'évolution de la fluidité sociale : l'exemple des enfants de cadres et d'ouvriers.

	1977	1993	2003	2012
Rapport de chances de devenir ouvrier pour un fils d'ouvrier relativement à un fils de cadre	17,2	11,8	8,9	9,9
Rapport de chances de devenir cadre pour un fils de cadre relativement à un fils d'ouvrier	2,01	2,09	0,88	1,00

Champ : Hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans pour l'année 1977, 1993 et 2003.

Lecture : en 1977, un fils d'ouvrier avait 17,2 fois plus de chances de devenir ouvrier qu'un fils de cadre.

Insee, enquêtes FQP 1977, 1993 et 2003, enquête Emploi pour 2012

31) Comment a évolué la fluidité sociale depuis 1977 ?

B) Ascension sociale et déclassement.

Document 8 : Evolution de la part des trajectoires intergénérationnelles 1983 – 2003

Unité : %

1983	1988	1993	1998	2003
9,83	9,88	9,93	9,98	10,03

Immobilisés	43,7	42,3	40,4	40,0	39,4
Ascendants	37,7	38,2	39,5	38,6	38,7
Descendants	18,6	19,5	20,1	21,5	21,9
Rapport ascendants / descendants	2,02	1,96	1,96	1,79	1,77

Champ : Hommes et femmes âgés de 30 à 59 ans pour l'année 1983, 1988, 1993, 1998 et 2003.

Observatoire des inégalités à partir des Enquêtes emploi 1983 – 2003, Insee.

32) Étude de document (EC2) : Après avoir présenté le document, vous montrerez comment a évolué la mobilité sociale de 1983 à 2003.

Document 9 : Le déclassement.

Question : On parle de "déclassement social". Mais peut-on s'entendre sur la définition que l'on donne à ce terme : est-ce que l'on parle de la situation des enfants par rapport à celle de leurs parents ? Est-ce que l'on parle d'un changement d'emploi, d'une perte d'emploi ?

Louis Chauvel : En fait, "déclassement", c'est comme "classe moyenne", ce n'est pas une appellation d'origine contrôlée, donc on peut entendre beaucoup de choses très différentes sous le même nom. Déclassement, il y a trois façons différentes de le voir.

Le cas n° 1, c'est lorsqu'on se retrouve dans une classe sociale inférieure à celle de ses parents. Camille Peugny travaille par exemple sur les gens qui étaient enfants des classes moyennes et qui se retrouvent dans les catégories populaires. C'est le déclassement social intergénérationnel.

Le deuxième cas de figure, c'est quand on perd son emploi et qu'on se retrouve dans une catégorie plus basse. C'est le déclassement intragénérationnel.

Il y a un troisième sens au déclassement, c'est le déclassement scolaire : le fait d'avoir un emploi inférieur à ce que le diplôme aurait donné quelques années plus tôt. En 1960, le baccalauréat était la clé d'entrée dans les classes moyennes intermédiaires pour 60 % de la population des bacheliers. Aujourd'hui, c'est 75 % catégorie employés ou ouvriers, ou éventuellement chômeurs. On mesure en France un très fort déclassement scolaire, en particulier pour les diplômés bac, bac +2.

Louis Chauvel, « La valeur des diplômés a très fortement décliné en trente ans », *Le Monde*, 7 octobre 2009

33) Donnez des exemples illustrant les différentes approches du déclassement.

C) Déclassement ou peur du déclassement ?

1. Pour Eric Maurin, il faut avant tout parler de peur du déclassement.

Vidéo : Différence entre déclassement et peur du déclassement.

http://www.dailymotion.com/video/xao4ut_différence-entre-declassement-et-pe_news

34) De quelle forme de déclassement parle Eric Maurin ?

35) Selon lui, le sentiment de déclassement qui touche la société française est-il justifié ?

36) Comment explique-t-il le sentiment de peur du déclassement ?

2. Pour Louis Chauvel, le déclassement est une réalité.

Document 10 : déclassement et peur de déclassement.

Question : Avez-vous lu le livre de M. Maurin, La Peur du déclassement, une sociologie des récessions, et qu'en pensez-vous ?

Louis Chauvel : J'ai lu le livre d'Eric Maurin, que j'apprécie par ailleurs. En même temps, je suis très loin de partager l'essentiel de ses conclusions.

L'un des points centraux d'Eric Maurin, c'est qu'il insiste sur la peur du déclassement. Son hypothèse centrale est de dire qu'il y a beaucoup plus de psychologique que de réel dans le déclassement aujourd'hui. Eric Maurin explique en particulier que la réalité du déclassement, qu'il mesure pour l'essentiel au risque de

chômage et de perte d'emploi des gens actuellement en emploi, que ce risque de déclassement est secondaire. Il explique aussi qu'il a peu varié dans le temps, et que la réalité du déclassement ne justifie absolument pas les peurs actuelles. C'est son propos.

D'autres auteurs, Christian Baudelot, Stéphane Beaud, Marie Duru-Bellat, et évidemment Camille Peugny, ont bien montré qu'il se passait quelque chose de beaucoup plus profond que cela. Dans ma modeste contribution *Les Classes moyennes à la dérive*, en 2006, j'avais montré aussi que la valeur des diplômes a très fortement décliné par rapport à ce que ces diplômes auraient donné trente ans plus tôt. L'ensemble de ces travaux montre que, notamment au sein des nouvelles générations de jeunes, ce n'est pas en ayant simplement des diplômes que l'on est sûr de se loger décentement. Ou de trouver une place dans la société semblable à celle de ses propres parents.

Louis Chauvel, « La valeur des diplômes a très fortement décliné en trente ans », *Le Monde*, 7 octobre 2009

37) De quelles formes de déclassement parle Louis Chauvel ?

D) Le rôle du diplôme dans la mobilité sociale : le paradoxe d'Anderson.

1. Le paradoxe d'Anderson semble expliquer le déclassement.

Document 11 : le paradoxe d'Anderson.

Les difficultés rencontrées par les générations nées dans les années 1960 ont été illustrées par de nombreux travaux qui soulignent notamment l'existence d'inégalités entre les générations, en termes de salaire ou de mobilité en cours de carrière. [...] En effet, si la part des individus qui parviennent à s'élever au-dessus de la condition de leurs parents demeure toujours supérieure à celle des déclassés, l'écart entre les deux flux diminue considérablement [...] Cette dégradation s'explique par des raisons structurelles (sous l'effet des difficultés économiques, la structure sociale s'élève moins rapidement vers le haut). Pour autant, elle est paradoxale car le niveau d'éducation de ces générations est sans précédent. Ces deux évolutions contradictoires amènent à questionner l'évolution au fil des générations du poids du diplôme dans le statut social atteint. L'affaiblissement du lien entre diplôme et position sociale est mis en évidence, ce qui remet en cause l'idée de l'avènement progressif d'une société plus méritocratique.

C. Peugny, « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », *Économie et statistique*, INSEE, 2007

38) Quel paradoxe est exposé par C. Peugny dans le texte ?

Document 12 : l'explication du paradoxe d'Anderson.

Question : Comment peut-on estimer l'impact d'un système scolaire - qui apparaît inadapté - dans ce phénomène de déclassement social ?

Louis Chauvel : Par rapport à cette question, la comparaison internationale est très enrichissante. Dans certains pays, en particulier dans l'Europe nordique, mais aussi chez les Anglo-Saxons, le flux croissant de diplômés s'est développé au rythme de la croissance des emplois qualifiés. Dans ces pays-là, il n'y a pas eu de déclassement par rapport aux diplômes.

En revanche, en Italie, en Espagne, en Grèce, dans l'ensemble des pays de l'Europe méditerranéenne - dont la France -, les jeunes ont bénéficié d'une très forte croissance des diplômes, mais les emplois correspondants ont connu une croissance beaucoup plus lente. La résultante en Italie, en Espagne, en Grèce, en France également, c'est que beaucoup de diplômés ne peuvent pas trouver des emplois correspondant aux qualifications scolaires qu'ils ont reçues. En France, on a une masse de jeunes qui sont membres des classes moyennes du point de vue du diplôme, mais qui ne sont pas véritablement membres des classes moyennes du point de vue des emplois qu'ils obtiennent. Beaucoup restent aux crochets de leurs parents jusqu'à des âges vénérables. C'est en raison d'une correspondance décroissante entre les titres et les positions réelles dans la société.

Louis Chauvel, « La valeur des diplômes a très fortement décliné en trente ans », *Le Monde*, 7 octobre 2009

39) Pourquoi les diplômés perdent de leur valeur d'après Chauvel ?

40) Quel lien peut-on établir entre le paradoxe d'Anderson et le déclassement ?

2. Cependant, le diplôme semble garder de la valeur.

Vidéo : *Le déclassement des diplômés est-il une réalité ?*

http://www.dailymotion.com/video/xao58d_le-declassement-des-diplomes-est-il_news

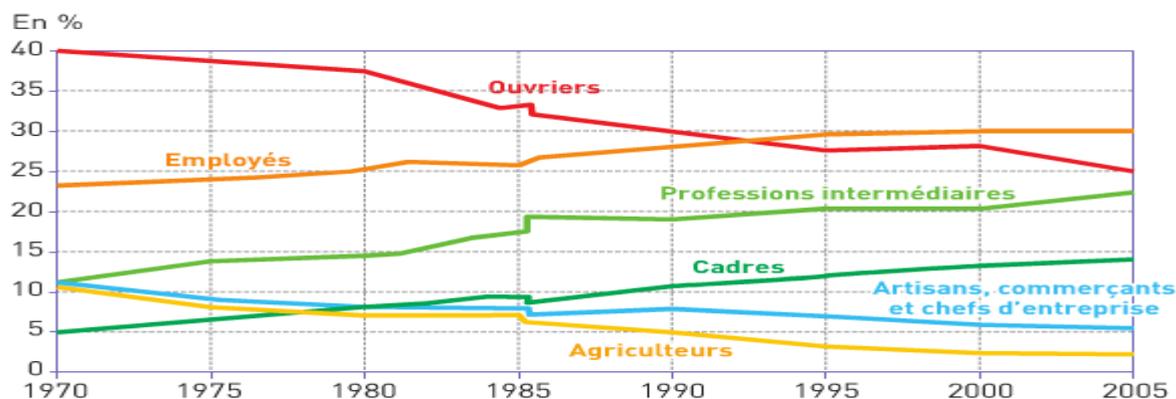
- 41) Sur quel indicateur se basent L. Chauvel et C. Peugny pour expliquer la baisse de valeur du diplôme ?
- 42) D'après E. Maurin, comment faut-il rendre compte de la valeur des diplômes ?

III] La mobilité s'explique par l'évolution de la structure d'emploi, le rôle de l'école et de la famille.

A) Évolution de la structure socioprofessionnelle et mobilité structurelle.

Document 13 : *Evolution des PCS dans la population active.*

Part des PCS dans la population active (1970-2005)



Note : l'ancienne définition CSP est suivie jusqu'en 1985 et la nouvelle définition PCS est suivie ensuite.

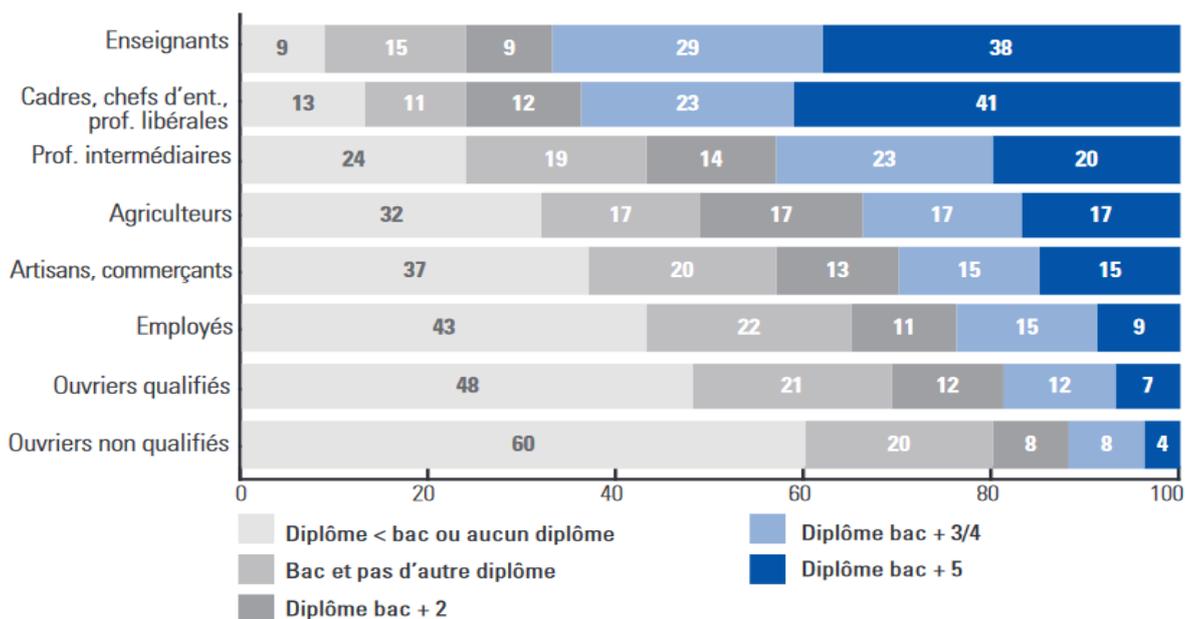
▲ Enquêtes Emploi (1970-2005), INSEE, *L'état de la France 2007-2008*, © Éditions La Découverte, 2007, www.editions-ladecouverte.fr.

- 43) Quelles sont, depuis les années 1970, les trois PCS en déclin et celles en ascension ?
- 44) En quoi l'évolution de la structure professionnelle peut-elle jouer un rôle sur la mobilité sociale ?

B) Le rôle de l'école dans la mobilité sociale.

1. L'origine sociale influence le devenir scolaire.

Document 14 : *niveau atteint par les élèves selon leur origine sociale.*



Champ : ensemble des élèves entrés en sixième en 1995

Source : MEN DEPP - MESR DGESIP/DGRI SIES (panel d'élèves entrés en sixième en 1995)

« Les parcours dans l'enseignement supérieur : devenir après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995 », ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, juin 2012

Méthode de lecture : l'origine sociale selon le ministère de l'éducation.

Dans certaines études de l'éducation nationale, on trouve la notion d'origine sociale. Elle correspond au regroupement des professions et catégories socioprofessionnelles en quatre groupes :

- Très favorisée : chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles.
- Favorisée : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires.
- Assez défavorisée : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants, employés.
- Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

<http://www.education.gouv.fr/cid23200/definitions-des-termes-indicateurs-statistiques-education-nationale.html#O>

2. L'école permet la mobilité sociale grâce à l'accès au diplôme.

Document 15 : école et mobilité sociale.

Karim, septième enfant d'une fratrie de neuf enfants, fils d'un père algérien, manœuvre, et de parents analphabètes, raconte ses premiers contacts avec Science-Po Paris, suite à sa réussite au concours. Il travaille aujourd'hui dans une grande banque.

« Il y avait des soirées à Science-Po. Je me souviens, c'était à la Madeleine dans un superbe six pièces, fauteuils en cuir blanc, j'étais choqué [...]. Dans ces soirées, j'étais souvent le seul d'origine populaire et maghrébine. En général, dans ces soirées-là je me sens mal à l'aise [...]. Avant d'aller à l'invitation, je mange d'abord chez moi. Jamais chez eux. Se servir un peu, je ne sais pas faire. Je mange bien et après on parle ; pas les deux en même temps. [...] Ce genre de soirées y a toujours des salades. Y a rien de plus difficile à manger qu'une salade. Quand je suis invité, je m'assois et je ne bouge plus de ma place [...]. »

Il y a deux choses que j'adorais quand j'étais plus jeune, les navets genre *Rambo* et les grands spectacles. Et cette fille qui me fascinait, elle a commencé à me traîner dans les salles d'art et d'essai, genre intello que je détestais. Elle m'emmenait voir Bergman. Mes frères pissaient de rire. C'est du cinéma de très grande qualité mais je ne peux pas y aller avec des copains et tout seul je n'irais pas.

Oui, je peux dire que j'ai un groupe d'origine, j'y suis fondamentalement attaché, parce que... Assez attaché pour essayer de le faire évoluer, parce que je ne partage plus certaines de ses valeurs. Je ne sais pas si j'appartiens à un nouveau groupe, je sais que je n'appartiens plus totalement à mon groupe d'origine. Je le vois

bien avec ma propre famille, il y a des choses que je ne partage plus du tout avec eux ; surtout avec mes trois grands frères. Par exemple, sur la condition de la femme. »

S. Laarcher, *L'institution scolaire et ses miracle*, La Dispute, 2005

45) Quelle est l'origine sociale de Karim ? Quelle est sa position sociale actuelle ?

46) Qu'elles études a fait Karim ? Qu'est-ce qui l'a aidé à réussir ?

47) Aujourd'hui, quel lien Karim a-t-il avec son groupe d'origine ?

Vidéo : Diplôme et qualification : quels enjeux ? interview de Tristan Poullaouec

<https://www.youtube.com/watch?v=3ydiZmDYUMs>

3. Par ailleurs, l'école favorise la reproduction sociale.

Document 16 : capital culturel et reproduction sociale.

Avec *Les Héritiers* paru en 1964, les sociologues P. Bourdieu et J.C. Passeron proposent une analyse des inégalités sociales d'accès et de réussite à l'université et plus largement à l'école. A leurs yeux, ce sont avant tout des mécanismes de types culturel, et non des raisons économiques, qui expliquent ces inégalités. A coté du « capital culturel » dont disposent les jeunes issus des classes aisées, à savoir tous ces éléments (livres, œuvres d'art, voyages, accès au média...) qui composent un environnement propice aux apprentissages, c'est plus largement « l'héritage culturel » qui constitue la dimension la plus discriminante et la plus décisive en termes de réussite scolaire. L'héritage culturel comporte plusieurs facettes. Un premier aspect, c'est l'inégale maîtrise d'outil intellectuels : grâce aux interactions dont ils ont bénéficié dans leur famille, les enfants des catégories aisées font preuve en moyenne d'un niveau de développement opératoire plus précoce, ainsi que d'un type de langage mieux adapté aux exigences de l'école. Cette diversité d'héritage culturel, l'école l'ignore et se montre « indifférente aux différences ». Les héritiers vont donc voir reconnus et transformés en avantage scolaires les savoirs, savoir-être, savoir-paraitre qu'ils tirent de leur milieu familial, alors que les élèves issus de milieux sociaux éloignés de l'institution scolaire ont tout à apprendre.

M. Duru-Bellat et A. Van Zanten, *Sociologie de l'école*, 1992

48) Expliquez la phrase soulignée, à partir de vos souvenirs de première.

C) Le rôle de la famille dans la mobilité sociale.

1. La position sociale des parents détermine l'éventail des possibles.

Document 17 : groupe de référence et chemin scolaire.

Les psychologues et les sociologues ont insisté sur le phénomène dit des groupes de référence. Cette notion traduit le mécanisme psychologique dont je suis moi-même parti et dont la littérature démontre la réalité : une famille de niveau sociale élevé dont le rejeton a des chances de devenir professeur des écoles y verra un échec, une famille d'ouvriers une réussite sociale. Les enfants tendent à avoir la même perception que leurs parents sous l'hypothèse que le groupe de référence est le groupe d'appartenance. Ce mécanisme contribue, lui aussi, à la corrélation entre l'origine sociale et le niveau scolaire. [...]

Ainsi, la cause la plus importante de l'inégalité des chances scolaires est que les familles et les adolescentes tendent à déterminer leurs ambitions et leurs décisions en matière scolaire en fonction de leur position sociale : ce qui est un échec pour une famille est une réussite sociale pour une autre. Ce mécanisme familial est le principal responsable du mal.

Raymond Boudon, *La sociologie comme science*, 2010

49) Pour Raymond Boudon, pourquoi les enfants de milieux populaires font des études moins longues que les enfants de milieux supérieurs ?

2. La mobilisation familiale est déterminante dans la réussite scolaire et l'insertion professionnelle.

Document 18 : la famille joue un rôle dans la réussite scolaire.

Le rôle des parents s'avère alors de plus en plus important lorsque le diplôme est déterminant pour l'obtention d'un emploi. La sociologie de l'école, longtemps centrée sur l'institution scolaire, accorde désormais une place centrale aux parents. C'est notamment nécessaire pour comprendre les cas aberrants, celui d'enfants issus de familles modestes qui, selon la logique de la classe et du capital culturel, n'auraient pas dû réussir dans l'enseignement supérieur. De nombreux travaux montrent que les rôles de l'institution scolaire et de la famille sont complémentaires, d'autant plus que les parents s'inquiètent du destin scolaire de leur progéniture et de l'accès au diplôme, clé essentielle de la mobilité sociale, et du maintien dans le statut. La différence d'origine sociale continue de jouer un rôle considérable, les dépenses de scolarisation sont ainsi quatre fois supérieures chez les parents exerçant une profession libérale que chez les parents ouvriers. Mais la réussite scolaire dépend non seulement de « l'héritage » culturel, mais aussi de l'environnement social. Le choix de l'établissement dans lequel l'enfant est scolarisé s'avère déterminant, et suscite des stratégies résidentielles. Ainsi, l'homogénéité de recrutement social des résidents des « beaux quartiers » autorise la fréquentation d'établissements publics qui assurent « l'entre-soi », et à l'inverse, les nombreuses demandes de dérogation par rapport à la carte scolaire dans d'autres quartiers.

Les parents mettent en œuvre de multiples stratégies de contournement de la rigide « carte scolaire » qui impose une mixité qu'elles rejettent, mais les stratégies des familles s'exercent aussi dans le choix des options au collège qui déterminent l'orientation des enfants. Les familles dotées en capital culturel savent ruser pour poursuivre la recherche de la distinction (options de langues, etc.).

Martine Segalen, *Sociologie de la famille*, Armand Collin, 2010

50) Comment les familles s'investissent-elles dans la réussite scolaire ?

51) L'investissement scolaire des familles est-il le même selon le milieu social ?

Prend-il les mêmes formes ?

3. Le choix du conjoint participe à la reproduction sociale.

Document 19 : l'homogamie sociale.

Répartition des femmes en couple, selon leur groupe social et celui de leur conjoint en France en 2011 (en %)

Conjoint Femme	Agriculteur	Indépendant¹	Cadre²	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Total
Agricultrice	79,7	4,7	2,8	3,3	4,0	5,5	100
Indépendante¹	0,7	45,7	16,4	16,8	4,9	15,5	100
Cadre²	1,0	8,3	59,0	20,4	5,9	5,4	100
Profession Intermédiaire	1,8	8,4	29,4	32,9	9,7	17,8	100
Employée	2,0	10,2	11,5	23,7	13,7	38,9	100
Ouvrière	4,2	5,7	4,7	17,3	8,8	59,3	100
Ensemble	2,9	10,4	22,9	24,5	10,6	28,7	100

Champ : couples dans lesquels l'un des conjoints est âgé de 30 à 59 ans et les deux conjoints ont déjà travaillé.

Source : d'après INSEE, Enquête emploi 2011.

1. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise.
2. Cadres et professions intellectuelles supérieures.

Sujets tombés les années précédentes :

Dissertation :

- L'école favorise-t-elle la mobilité sociale ? (Liban, 2013)
- Quel rôle joue la famille dans la mobilité sociale ? (Polynésie, 2014)
- Quels sont les déterminants de la mobilité sociale en France ? (Asie, 2015)
- Quel rôle joue l'école dans la mobilité sociale ? (Amérique du Nord, 2016)

EC1 :

- Montrez que le paradoxe d'Anderson peut mettre en évidence une forme de déclassement. (Amérique du Nord, 2013)
- Quelle relation peut-on établir entre déclassement et paradoxe d'Anderson ? (Nouvelle-Calédonie, 2013)
- Distinguez la mobilité observée de la fluidité sociale (France métropolitaine, 2013)
- Montrez qu'une partie de la mobilité sociale peut s'expliquer par l'évolution de la structure socio-professionnelle. (France métropolitaine, 2014)
- Distinguez, en les illustrant, la mobilité intergénérationnelle de la mobilité intragénérationnelle. (Autres centres étrangers, 2015)
- En quoi le capital culturel peut-il être un frein à la mobilité sociale ? (France métropolitaine, 2015)
- Distinguez, à partir d'un exemple, la mobilité observée de la fluidité sociale. (France métropolitaine, 2016)
- Quel est le rôle du capital culturel dans la mobilité sociale ? (France métropolitaine, 2016)

EC3 :

- Montrez les effets de l'évolution de la structure par catégories socioprofessionnelles sur la mobilité sociale (Autres centres étrangers, 2013)
- Vous démontrerez que la famille peut constituer un frein à la mobilité sociale des individus. (France métropolitaine, 2014)
- Vous montrerez que l'école ne parvient pas toujours à assurer une mobilité sociale. (Polynésie, 2014)
- Vous montrerez que l'école rencontre des difficultés pour assurer la mobilité sociale. (Pondichéry, 2016)